

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DEAME-DES-PINS

Une assemblée publique de consultation est tenue le **4 décembre 2017** à 19 h 00 à l'endroit habituel des séances du Conseil municipal.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pierre Quirion
Siège #2 - Lise Rancourt
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #4 - Marc-Ange Doyon
Siège #5 - Stéphane Auclair
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse, Lyne Bourque. Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

A 19 h 00, madame la mairesse, Lyne Bourque ouvre l'assemblée publique de consultation.

Cette assemblée publique est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et fut convoquée par avis public, affiché aux endroits prévus et transmis à chaque résidence du territoire le 27 novembre 2017.

2 - SUJETS À DISCUTER

2.1 - Projet de règlement # 265-164A-2017

Cette assemblée a pour but de soumettre à la consultation publique le projet de règlement suivant :

- 265-164A-2017 modifiant le règlement de zonage

Une période de consultation a eu lieu au bureau municipal du 27 novembre 2017 au 4 décembre 2017 inclusivement. Le projet de règlement # 265-164A-2017 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

3 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente.

4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'assemblée de consultation est levée à 19 h 05.

Lyne Bourque,
Mairesse
trésorière

Dominique Lamarre,
Directrice générale et secrétaire-